

ques jours après, par les Bourgeois & les Corps des Métiers, ils lui demanderent la permission, pour en conserver la memoire à la posterité, & pour marque de leur reconnoissance, de faire dénommer cet Edifice, *Cazernes de Coislin*, qui est le nom de la Maison. Les Bâtimens élevés sur la plus grande & principale Place de cette Ville, à laquelle ils servent d'un très-grand ornement, consistent en un Corps destiné pour le logement des Soldats, lequel remplit toute une des quatre faces de ladite Place. Il a quarante-sept toises & demie de longueur, sur sept toises de largeur. La face du côté de la Place est réguliere, ornée d'un fronton soutenu par deux pilastres saillans, & percée par soixante & dix croisées, tant pour le rez de chaussée, que les deux étages au-dessus, & de 5. grandes portes à deux battans. Ce Corps renferme soixante chambres de Soldats, de 22. pieds de long chacune, sur 18. de large, dans lesquelles l'on se rend sans aucune communication, par dix escaliers très-commodes: toutes les chambres du rez de chaussée sont en voute d'arête. Aux deux côtez de ce grand Corps, à une distance de 15. pieds, deux grands Pavillons en forment les ailes; ils ont été construits dans le même tems, pour servir de logement aux Officiers: Chacun de ces deux Pavillons a 18. toises de longueur, sur sept & demi de largeur, & contient 22. chambres de 20. pieds de longueur, dont les unes ont 12., les autres 15. pieds de largeur; chacune desquelles a son Cabinet ou Garderobe, la plupart avec des Cheminées. Il y a aussi six Cuisines, & une Ecurie de 45. pieds de long sur 15. de large, dans chacune de ces ailes, dont les faces sur la Place sont percées de trente croisées pour le rez de chaussée & les deux étages, compris les deux grandes por-
tes